BIZARRE AVENTURE

Une jeune fille enlevée et outragée — Histoire vraie ou fausse

Une jeune fille, la demoiselle Elise B..., 20 ans, demeurant rue de Ronchin, ouvrière dans un atelier de la rue de Ronchin, prétend avoir été victime, ces jours derniers, d'une aventure qui tient véritablement du roman-feuilleton.

Cette histoire paraît bien invraisemblable, mais cependant, Elise B... affirme qu'elle est tout à fait vraie. Voici ce dont il s'agit :

Il y a un mois et demi, la demoiselle B... se trouvant dans un bal de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, en compagnie de ses sœurs plus jeunes qu'elle, faisait la connaissance d'un jeune homme, Albert L..., qui avait quitté le monotone village de Pecquencourt pour venir à Lille.

Les relations ne tardaient pas à devenir des plus étroites, et quand la demoiselle B... songea à rentrer chez elle, le jeune danseur lui annonça qu'il lui adresserait bientôt chez Mme Brunel, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, une lettre pour lui fixer un rendez-vous.

Comme il avait été convenu dans la missive, les deux amis se rencontraient, il y a trois semaines, près de l'établissement où Elise B... avait travaillé toute la journée.

Albert L... se conduisit ce jour-là en galant homme. Il offrit à la jeune fille plusieurs consommations dans les estaminets de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons. Entamant avec elle une conversation des plus sentimentales, il lui déclara combien il la tenait en grande estime et lui proposa enfin de le suivre à Douai, où le retiennent ses occupations. Elise B... n'accepta pas. La sévérité de ses parents avait été pour beaucoup la cause de son refus et craignant sans doute que son père ne découvrît un jour les rapports qu'elle entretenait avec l'habitant de Pecquencourt, la jeune ouvrière l'informait quelques jours plus tard qu'elle ne désirait pas continuer ses relations...

Jusque-là tout s'était passé comme dans le meilleur des mondes, mais l'avenir réservait de cruelles surprises.

Dans l'après-midi de mardi dernier, Elise B... travaillait assidûment sans plus penser à celui dont elle avait fait la connaissance au bal de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, quand un commissionnaire lui apporta une lettre.

Elle émanait de son ancien ami Albert L... qui peu satisfait d'avoir été éconduit, lui demandait une nouvelle entrevue.

C'était trop de démonstrations pour ne pas croire que celui qu'elle avait délaissé ne fût pas un ami sincère. Estimant que cette sollicitation valait une réponse, Elise B... pria le jeune homme de l'attendre à la sortie. Dès lors commença une promenade dont la jeune ouvrière ne devait certainement point prévoir l'issue. Tous deux se rendirent immédiatement chez Mme Brunel, lieu de leurs rendez-vous habituels.

Là encore, le jeune Albert pria son amie de le suivre et se vit de nouveau opposer un refus.

Enfin le couple quitta bientôt l'établissement de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, pour se rendre dans un cabaret de la rue de Wazemmes où le galant cavalier offrit quelques statuettes en plâtre à son amie. Sortant quelque temps plus tard de cet estaminet, Elise et Albert se dirigèrent vers le boulevard Victor-Hugo. Il était à ce moment sept heures environ.

Nous nous trouvions alors, dit Elise B..., à qui nous laissons la parole, à l'angle de ce boulevard et de la rue d'Artois, quand un auto s'arrêta tout à coup devant nous.

Je ne sais exactement ce qui se produisit à cet instant. Je me sentis saisir à bras-le-corps et tandis que le chauffeur me jetait sur la tête un mouchoir pour m'empêcher de crier, Albert L... me jetait dans la voiture.

A une allure folle, la voiture prit sa course vers le boulevard Montebello, franchit la porte de Bélhune. Nous étions, quelques minutes après, en pleine campagne.

Les événements qui se déroulèrent en ces parages, à l'abri de toute indiscrétion, sont des plus révoltants, raconte la jeune ouvrière.

Les deux bandits, déclare-t-elle, me jetèrent sur une couverture qu'ils avaient étendue sur le côté de la route et là, tandis que le conducteur de l'auto me tenait les bras, Albert L... se livrait sur moi à d'odieux outrages.

La victime ajoute qu'elle ne revint à elle que vers une heure du matin. Elle reprit alors le chemin de Lille, où elle arriva vers trois heures. Elle se rendit à la gare où, à un agent, elle raconta sa triste aventure.

Chose curieuse, elle tenait encore en main les statuettes que son ami lui avait achetées...

Les sergents de ville la conduisirent à M. Guyot, chef de la sûreté, qui lui-même la renvoya à M. Roussenac, commissaire du 3e arrondissement, auquel Elise B... fit le récit que nous venons de relater.

C'est avec un certain scepticisme que le magistrat a accueilli les déclarations de l'infortunée. Néanmoins, M. Roussenac a prescrit toutes les recherches pour arriver à connaître la vérité. Cette aventure a fait dans le quartier qu'habite la victime, l'objet de nombreuses conversations. Comme le commissaire de police, les voisins ne croient guère à l'enlèvement. On dit — mais les gens sont si méchants — que la jeune Elise aurait bien pu inventer cette histoire pour éviter les reproches de ses parents, après une fugue d'absence. En tout cas, l'état d'Elise B... n'a jamais inspiré de sérieuses inquiétudes. Elle porte bien les traces de quelques gifles, mais elle n'a pas dû pour cela quitter son travail.

LE DANGER D'AIMER

Aimer et entôler sont dans un certain monde synonymes. M. Henri S..., 58 ans, cultivateur à Hellemmes, qui l'ignorait peut-être encore le sait maintenant... mais en lui a coûté quatre cents francs et une sacoche. M. S..., qui était venu à Lille mercredi pour ses affaires, passait, vers neuf heures et demie du soir, place de la Gare. Il était gai, très gai, et il ne put s'empêcher de lorgner avec plaisir les dangereuses petites personnes qui arpentent l'asphalte, en ce endroit. L'une d'elles fut particulièrement remarquée et comme elle ne demandait qu'à être aimable, M. S... passant son bras sous le sien, se laissa conduire rue Saint-Genois, en une chambre de l'estaminet Flahaut. Les deux amis vécurent quelques heures d'intimité. Bientôt cependant, le viex amoureux fut pris d'une envie de dormir irrésistible. Il dormit, mais sa compagne n'dit pas de même. Il se constata, quand se réveillant vers quatre heures du matin, il se retrouva seul. Il eut un pressentiment de son infortune et le bondit sur son veston. Il en fouilla les poches. Dans l'une se trouvaient encore deux billets de 1000 francs, mais de l'autre, une sacoche en toile renfermant 350 francs avait fui, prenant le mêmes chemin que Pamela.

Si, en somme, ils comptent, dès le lendemain, à peine au commissaire du 3e arrondissement. Le pauvre cultivateur était désespéré. Il avait pas fort, car si on retrouve quelquefois les entôleuses, il est plus rare qu'on mette la main sur l'argent. Il en fut ainsi.

Les agents de sûreté Declercq et Wicker qui avaient été chargés de retrouver la douce enfin, arrêtèrent dans la rue Saint-Augustin jeudi matin, munis d'un signalement précis. Ils tressaillirent fortement en voyant une vieille connaissance à aux sortir du magasin d'un bijoutier, M. Seigneur. Que diable cette Elise Lagaise, repoumnée voleuse de cinq-huit printemps, toujours en quête d'argent, allait-elle faire dans cette bijouterie? Curieux, ils interrogèrent la demoiselle et remarquèrent que son allure correspondait en tous points au signalement fourni par le vieil entôlé. Ils la prièrent donc de les accompagner jusqu'au poste du 3e arrondissement.

D'abord, Elise Lagaise essaya devant le commissaire de faire passer des mensonges pour des vérités. Elle affirma qu'elle était allée chez le bijoutier acheter une montre... à crédit et que si elle avait passé sa soirée de la veille avec un monsieur, tout s'était passé très honorablement. Le commissaire, pour vérifier ces assertions, appela le bijoutier et l'entôlé. Le premier déclara qu'il avait vendu à Elise Lagaise une montre non à crédit, mais contre espèces sonnantes (15 francs) : le second confessa que c'était bien la la demoiselle qu'il avait aimé l'espace d'un instant. Elise ne pouvait plus nier. Elle avoua avec cette restriction qu'elle n'avait pas volé 450 francs, mais quarante francs seulement et que si le petit sac avait disparu de la poche du cultivateur, elle n'en était pas la cause. Ce troisième mensonge fut réduit à néant par la perquisition du commissaire au domicile de l'inculpée, 6, rue Rabelais. Entre le sommier et le matelas du lit, on découvrit le pauvre sac... mais vide.

M. Jénot fait rechercher l'argent. Elise, comme ses pareilles, a certainement un caissier.

En attendant, M. S... pleure toujours.

LA FAMILLE LEROY-ROLAND

Nous avons reçu hier pour la famille Leroy-Roland, en faveur de laquelle nous avons ouvert une souscription dernièrement, la somme de deux francs, de M. Pottier, à Adrar (Oasis Sahariennes) Cela porte à 170 francs 75 le montant de la souscription. Nous ferons parvenir ces deux francs aux époux Leroy.

JEUNE CAMBRIOLEUR

Victor Cousin, 15 ans, apprenti, demeurant rue Van Dyck, 5, convoitait depuis longtemps les richesses de son voisin, M. Ferdinand Bregiard, ferblantier. Jeudi après-midi, profitant de l'absence de ses parents et des époux Bregiard, le jeune vaurien appliqua une échelle contre le mur qui sépare les deux cours et fut chez le ferblantier. Il cambriola alors tout à son aise. Une pièce de deux francs traînait sur une commode, il la mit dans sa poche ; puis avisant dans une armoire qu'il ouvrit, une tirelire, il la défonça à coups de talon et prit ce qu'elle contenait : trente-sept francs. Ceci fait, il rentra chez lui. Ce jeune cambrioleur n'a pas joui longtemps de son méfait. Jeudi soir, après enquête, le commissaire du 6e arrondissement l'a fait arrêter.

Le Monument André

Liste de souscript on N° 57

MM. O Gombert, commis principal des ponts et chaussées, 1 fr ; Hanus et Brielman, propriétaires, 2 fr ; Hennelon, électricien, 2 fr ; Pouchain, tapissier, 1 fr ; Aldebert, fleuriste, 2 fr ; Beaurepaire et Priem, confectionneurs, 2 fr ; Calteau, facteur assermenté, 2 fr ; V. Salomez, voyageur, 1 fr ; Fortin, dentiste, 1 fr ; André-Maire, 2 fr ; A Pary, camionneur, 1 fr 50 ; Oscar Dumont, propriétaire, 1 fr ; E Depondt, peintre-décorateur, 1 fr ; Charvet, confiseur, 1 fr ; A. De Doncker, propriétaire, 2 fr ; E Delobel, facteur aux halles, 1 fr ; Delourme, peintre en équipages, 1 fr ; Rambaut, comptable, 1 fr ; Leperco-Dhondt, mercier, 1 fr ; Fourmentraux Paul, ébéniste, 1 fr ; Frumat, professeur de musique, 1 fr ; Mespchier, professeur au Lycée, 1 fr ; Douillet-Béghein, rentier, 2 fr ; Degrave, confectionneur, 2 fr ; Petit, 1 fr ; Devisschar, cafetier, 1 fr ; veuve Meertens, cafetière, 1 fr ; MM Hocquebham, pharmacien, 2 fr ; Sanctorum charcutier, 1 fr ; Degrendel, 0 fr 50 ; Boissier, 0 fr 50 ; Bourlart, 0 fr 50 ; Lempereur, 0 fr 50 ; Roslis, 0 fr 50 ; Hernould, 0 fr 50 ; Dufrignies, 0 fr 50 ; Warocquier, 0 fr 50 ; Porquel, 0 fr 50 ; Holbé, 0 fr 50 ; Dercoux, 0 fr 50 ; Vandromme, 0 fr 50 ; Verbecke, 0 fr 50 ; Mlle Poulain, 0 fr 50 ; MM. Ferrier, 0 fr 50 ; Wartel, 0 fr 50 ; Godon, 0 fr 50 ; Vandevelde, 0 fr 50 ; Lecouffe, 0 fr 50 ; Vanlerberghe, 0 fr 50 ; Anonymes et divers, 10 fr ; Courtot, loueur de voitures, 2 fr ; Coupleux, pianos, 2 fr ; E. Oudart, maître d'armes, 2 fr ; Renault, 1 fr ; Raout Bondeul, brasseur, 2 fr ; Anonyme, 0 fr. 25 ; H Pruvost, propriétaire, 2 fr ; Mme de Renty, propriétaire, 2 fr ; Anonyme, 1 fr ; Anonyme, 1 fr ; Anonyme, 0 fr. 50 ; Rombaut, agent de charbonnages, 2 fr ; A Lemaire, entrepreneur de peinture, 2 fr ; Vallon, 0 fr 50 ; G Delerive, tireur de vins, 1 fr ; Anonyme, 0 fr 50 ; A. Tiers, directeur, 1 fr ; G Rivière, employé, 1 fr ; Carpentier, 1 fr ; H Kern, employé, 1 fr ; Anonyme, 0 fr 50 ; Storme, 0 fr 50 ; Delangale, 0 fr 50 ; Froubert, 0 fr 25 ; Anonyme, 0 fr. 50 — Total : 87 fr 50 — Total des listes précédentes : 8 743 fr 30 — Total à ce jour : 8 830 fr 80

Les souscriptions sont reçues au secrétariat, 39, rue Basse, et à la caisse de l'imprimerie Daniel, 93, rue Nationale.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Ducamp Paule, rue Léon-Gambetta, 96 bis — Havet Georgette, rue des Processions, 94 — Barbilion René, rue de Trévise, 26 — Decarpe Paule, rue des Jardins, 25 — Fiquet Paul, rue Colbert, 198 — Sautière Mathilde, rue Manuel, 102 — Lemaire Charles, rue de Valenciennes, 31 — Screve Carmen, rue Mourmant, 10 — Le Bacq Ernest, rue de l'Amiral-Courbet, 12 — Carpentier Robert, rue Droulin, 50 — Olivier Marie-Thérèse, rue Saint-Sauveur, 11 — Denneulin Achille, rue de Carvin, 7 bis.

DÉCÈS. — Lamiaux Jules, 2 ans ½, rue Saint-Pierre-Saint-Paul, 21 — Degrave Pierre, 2 mois, rue des Rogations 111 — Lermitte, 43 ans, veuf de Rosalie Cambien, rue des Rogations, 11 — Berquin Emile, 21 ans, célibataire, rue de la Barre, 116 bis — Abriat Jules, 3 mois, cité Ribeauville, 4 — Buzin Marguerite, 9 ans, place Philippe-Lebon, 4 — Chapalain Agathe, 59 ans, épouse de Gustave Guérin, rue Brûle-Maison, 110 — Verdonck Augustine, 85 ans, veuve de Joachim Alart, rue de la Louvière, 116 — Durie Léopold, 73 ans, époux de Marie De Ryckc, quai de la Basse-Deûle, 104 — Normand Pauline 45 ans, épouse de Louis Picquart, rue de Fives, 3.

LES SPECTACLES

GRAND-THEATRE DE LILLE

Samedi 11 mars 1908, représentation à moitié prix à toutes les places, parterres, 0 fr 75, composée du grand succès de la saison : Les Saltimbanques, opérette en 4 tableaux, de Ganne.

Le spectacle sera terminé par l'amusant vaudeville en 1 acte d'Alexandre Bisson, *Les Surprises du Divorce.*

Bureau à 7 heures, rideau à 7 h. ½.

Très prochainement, première représentation, location à Lille, de *Marie-Magdeleine*, opéra de Massenet, pour lequel ont été faits des accessoires et des décors nouveaux.

KURSAAL

Le 13 mars, journée Barel, représentation de gala de M. Paul Mounet et de Mme Dudlay, sociétaires de la Comédie-Française, *Andromaque et L'Aiglon* Paléin.

Tournée de Val Monca, demain samedi, *Pour son honneur* et *Le Lévrier de Crémone*, spectacle de famille.

ROUBAIX

ETRANGE TROUVAILLE

Jeudi, vers cinq heures du soir, M. Achille Prys, âgé de 29 ans, forgeron, demeurant boulevard de Metz, cité Saint-Henri, 3, a retiré du canal, quai du Sartel, une petite bouteille hermétiquement fermée qui contenait un billet ainsi libellé : « Ma mère comme tu me faisais toujour des reproche que je ne travaille pas et lorsque je te disait que si tu continuer que je maurait suscitier que ca ne taurait pas fait de peine je me suis noyer mercredi 10 mars au sartel. Paul Delcourt. »

M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête.

DANS L'ENGRENAGE

M. Jean-Louis Pipart, âgé de 38 ans, demeurant à Leers, Tri de Carihem, meunier chez MM. Jonville frères, minotiers, rue Condorcet, s'est fait prendre deux doigts de la main gauche en dégageant un distributeur. M. le docteur Bôle, mandé pour donner des soins au blessé qui portait de profondes entailles aux doigts, lui a ordonné six semaines de repos.

DANS LES ESCALIERS

Chez MM. C. et J. Pollet, fabricants, rue Nain, 38, M. Louis Deroubaix, âgé de 15 ans, donneur de fils, demeurant rue des Trois-Ponts, cour Herchuez, s'est fracturé les deux os de l'avant-bras droit en tombant dans les escaliers d'un magasin. Six semaines de repos.

LE FEU

Jeudi, vers 6 heures 1/4 du soir, quelques minutes avant la sortie des ouvriers, un incendie dont il ne sera jamais possible de connaître la cause, s'est brusquement déclaré dans un des rayons de la salle des mélanges de la filature de coton de la rue de Soubise, plus connue sous le nom de Société Anonyme de Roubaix.

Cette salle se trouvant au premier étage de la portion de l'usine donnant dans la rue du Curoir, c'est de ce côté que les pompiers, accourus au premier signal avec tout le matériel d'incendie, attaquèrent le sinistre.

Grimpant aux échelles placées contre les murs, les sapeurs brisèrent les fenêtres et à l'aide de trois lances inondèrent les tas de coton en feu A 7 heures 1/4, les pompiers étaient maîtres de l'incendie, mais les officiers décidèrent de laisser sur place, pendant quelques heures, un piquet de cinq hommes et une lance en batterie.

Les dégâts sont très importants. Le sinistre s'est déclaré avec une telle rapidité que les cinq ouvriers occupés dans la salle des mélanges durent se sauver sans avoir le temps de prendre leurs effets.

M Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

SAVON MAKOKO Parfumeur-Savonnerie Victor VAISSIER

A PROPOS DES FUNÉRAILLES DE M. HAZEBROUCK, CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

On nous demande l'insertion suivante :

La Fédération républicaine anti-collectiviste de Roubaix invite ceux de ses adhérents qui n'en seraient pas empêchés par leurs occupations journalières, à assister aux funérailles du regretté M Jules Hazebrouck, conseiller d'arrondissement.

Ils témoigneront ainsi la reconnaissance qu'ils gardent à ce bon Roubaisien, pour le courage civique dont il a fait preuve en face de l'antipatriotisme triomphant depuis 1892 à Roubaix, puisqu'au 21 janvier 1894, date de son élection, contre le déserteur Culine.

Lundi 16, Réclame aux Galeries Lillois : Cadre glace avec fronton, format visite, valeur 1 fr, vendus 0 fr. 55. 14.4405

STENOGRAPHIE

Les examens de sténographie et de machine à écrire, organisés depuis 1882 par l'Association Sténographique Unitaire, reconnue d'utilité publique, auront lieu le dimanche 26 avril prochain, à 9 h. ½ du matin. Ils sont accessibles seulement aux élèves du système Prévost-Delaunay et peuvent être subis sur place, dans les villes de province, à la condition de s'être fait inscrire avant le 25 mars. Prière de s'adresser pour renseignements et inscriptions, à M. Bonvoisin, président du Cercle sténographique roubaisien, 46, boulevard Gambetta, à Roubaix, qui se tiendra à la disposition des intéressés, dimanche matin, à partir de 10 heures jusque midi. Le droit d'inscription est fixé à un franc ; des récompenses seront attribuées aux élèves les plus méritants.

CONFÉRENCE A L'AERO-CLUB DU NORD

Dimanche prochain, 15 mars, à cinq heures et demie de l'après-midi, M. le capitaine Ferber, membre du comité de l'Aéro-Club de France, vice-président de la commission de navigation aérienne, chevalier de la Légion d'honneur, fera, sous les auspices de « l'Aéro-Club du Nord », une conférence dans le grand amphithéâtre de l'*Ecole Nationale des Arts Industriels*. L'éminent conférencier traitera le sujet suivant : « Comment, en France, nous avons fait l'Aviation. » Sa causerie sera accompagnée de nombreuses projections inédites, fixes et cinématographiques, des expériences de Santos-Dumont, Blériot, Delagrange, Esnault-Pelterie, Farman, etc.

GRAND-THEATRE

La représentation de « Faust », par la troupe de Lille, avait attiré la foule des grands jours, et l'Hippodrome était absolument comble, des fauteuils aux secondes galeries, lorsque l'orchestre, habilement dirigé par M. Dupuis, commença l'ouverture.

L'interprétation fut satisfaisante dans l'ensemble et le public, à diverses reprises, manifesta son contentement par des bravos et des rappels. Il bissa même le rondo du Veau d'or, que M. Bruinen chanta avec un brio remarquable. Cet artiste partagea d'ailleurs avec Mme Lina Fréval *le (Marguerite), la faveur des spectateurs* et leurs partisanes rivalisèrent de bonne volonté et d'entrain pour contribuer à bien l'œuvre de Gounod que les Roubaisiens affectionnent particulièrement.

Bornons-nous donc à constater la satisfaction du public et annonçons à nos lecteurs que, *Faust* ne reviendra probablement, dans quinze jours, la « Juive », que certains habitués réclament depuis longtemps.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Audience du jeudi 12

Lois sur le travail. — M Auguste Pennel, entrepreneur, rue de Croix, est condamné à deux amendes de 5 francs pour, dans son chantier de l'Hotel de Ville, n'avoir pas clôturé une ouverture et pas garanti les engrenages du treuil d'une chèvre. Une troisième contravention relative à la rupture de la chèvre servant à la construction de la nouvelle mairie, rupture qui occasionna la mort d'un ouvrier, est réservée jusqu'à conclusion de l'enquête ouverte par le Parquet de Lille.

Les violences. — M. Nonque Clotaire, 16 ans, est poursuivi pour avoir lancé son chien, rue de la Chaussée, sur un élève revenant en rang avec ses camarades et sous la conduite de M Dubois, instituteur, de la maîtrise scolaire.

Nonque qui depuis a fait des excuses et regrette sa mauvaise action, aurait aussi empoigné l'enfant par le cou et se serait montré plus que grossier envers l'instituteur. M. Dubois, lui, après avoir déposé, demande l'indulgence du tribunal pour l'inculpé repentant.

Nonque s'en tire donc avec deux journées de travail et une vertu sérieuse de M. Dereux, l'honorable juge de paix.

— Vanchingevelde Cécile et Henri Preux s'étant livrés à des violences réciproques sont condamnés à 1 jour de travail chacun.

Après plaidoirie de Me Catelle, Albert Vandermiselen et son beau-frère, Théodore Lefleroy, sont condamnés chacun à un franc d'amende et 1 fr. de dommages et intérêts, coupables qu'ils sont d'avoir exercé des violences sur Mme Vanmarcke.

— Régnier Arthur et sa femme, Marie Depelchin, sont condamnés à chacun un jour de travail, pour violences exercées sur Mme Wecke et ses deux filles.

Affaires diverses. — 1 franc d'amende à M. Léon Olivier, pour dépôt de matériaux sur la voie publique.

— 2 francs d'amende à Edouard Duleu, pour tapage nocturne et trois amendes de 1 franc à Julien Vandewoorde, pour défaut de muselière à ses chiens et défaut de sac pour que ceux-ci puissent se coucher lorsque sa voiture est arrêtée.

Au début de l'audience, M. J. Dhondt a prêté serment en qualité de greffier du tribunal de simple police.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Blanche Thaise, rue Henri-Martin, cour Larnoult, 1 — Marie Sionwaghn, rue Delespaul, 46 — Emilie Minne, rue Delespierre, 6 — Raymond Flévet, boulevard de la République, 24 — Marcelle Bacro, rue de l'Ommelet, 156 — André Dubois, rue du Grand-Chemin, 66 — Marie Dazin, boulevard de Cambrai, 27 — André Cacheux, rue des Fleurs, 45 — Robert Watine, rue Mimorel, 5 — Jean Delgrange, rue de Blanchemaille — Julie Dubrulle, rue de Ma-Campagne, 68.

DÉCÈS. — Julia Vandamme, 1 an, rue de la Malkellerie, 65 — Marie Vandoorslaere, 91 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 30.

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de sulfes de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris. 3586

TOURCOING

LES CROIX DE CHEVALIERS DE LA LÉGION D'HONNEUR A L'OCCASION DE L'EXPOSITION DE TOURCOING

Nous avons appris hier soir que l'« Officiel » de ce jour contiendrait des décrets de M. le Président de la République, rendus sur la proposition de M. le ministre du commerce et de l'industrie, et conférant la croix de la Légion d'honneur à plusieurs de nos concitoyens, à l'occasion de l'Exposition de Tourcoing.

Notre excellent ami M. Victor Flament, conseiller général, adjoint au maire, délégué à l'instruction publique et aux beaux-arts, inspecteur de l'enseignement technique pour les cantons de Tourcoing, reçoit la croix, et nous en éprouvons la joie la plus vive. Voilà une récompense bien méritée à des titres multiples.

M. François Masure-Six, ancien conseiller général, président de la commission des Musées, président lors de l'Exposition de la magnifique exposition des beaux-arts, est également décoré de la croix d'honneur, qui vient récompenser bien des mérites et des dévouement.

M. Henneton, le très distingué ingénieur-conseil des villes de Roubaix-Tourcoing, est compris dans la promotion, de même M. Louis Tiberghien, industriel, membre de la Chambre de commerce.

On nous dit aussi que le peintre délicat M. Gustave Grau, reçoit également la croix.

A côté de tant d'œuvres d'art remarquées de ce jeune peintre de talent, nous avons la joie de posséder, sortie de son magistral pinceau, une toile de dimensions colossales, pas encore officiellement inaugurée, et qui, placée dans la salle des délibérations du conseil municipal, doit perpétuer le souvenir de la visite dont M. Fallières, Président de la République, honora la ville de Tourcoing en juin 1906.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui vendredi, en séance extraordinaire, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour que nous avons précédemment publié.

ORPHÉONISTES CRICK-SICKS

Ce soir, à 8 heures trois quarts, répétition générale par M Duysburgh.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

M. Emile Jouvenez, 33 ans, fileur, chez M. Duvillier Wattine, filature de coton, s'est blessé au pouce gauche avec un couteau dont il se servait pour réparer une courroie. La plaie s'est infectée et un panaris consécutif en est résulté. Docteur Debuchy, 10 jours.

— M François Verwack, débourreur, chez MM. Albert Pollet et Cie, filateurs, rue de Bapaume, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombaire gauche en soulevant un travailleur de carde. Docteur Debuchy, 10 jours.

— *Au peignage de Mme veuve Fouan-Leman et fils*, de Roubaix, M. Alphonse Vanbierviet, 43 ans, débourreur, occupé à démonter un ruban de carde, a posé le pied droit dans un chapeau de volant. Plaies contuses à la face dorsale du pied et de la jambe. Docteur Debuchy, 12 jours.

— M. Léon Labbe, 28 ans, chaudronnier aux Ateliers de chaudronnerie de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, a contracté une plaie profonde *du pouce droit en nettoyant un cric. Il a été de* plus atteint de plaies superficielles de l'index et du médius. Docteur Decherf, 15 jours.

— M. Joseph Clarisse, 26 ans, ébarbeur chez M. Charles Dessauvages, fondeur, rue Dupuytren, a reçu des brûlures du 2e degré au pied gauche, par de la fonte en ébullition. Docteur Julien, 20 jours.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Finez Antoinette, rue de Dunkerque, 197 — Pruchart Albert, rue Serpentine, 4 — Verneulen Madeleine, rue du Général-Souham, 52 — Potié André, rue du Sentier, 35 — Contrain Maurice, rue des Ursulines, 83 — Verhelle Yvonne, rue Nationale, 122.

DÉCÈS. — Christiaen Marie, 52 ans, rue Nationale, 122 — Hennion Berthe, 3 jours, rue de Gand, 335 — Legrand Hubert, 23 ans, rue de Roubaix, 86.

AUTOUR DE LILLE

THUMESNIL. — Un commencement d'incendie qui aurait pu prendre de graves proportions s'il s'était déclaré la nuit, a pris soudain naissance hier matin, vers onze heures, dans les magasins de M. Vandewaele-Doignies, négociant en crins, rue Carnot, 92. Aussitôt l'alarme donnée les ouvriers de M. Deleselle accoururent sur les lieux et aidés de quelques voisins se rendirent facilement maîtres du feu. L'eau d'une citerne voisine fut fort heureusement mise à leur disposition par M. Mulier, dont les magasins renfermant des vins et liqueurs sont contigus à ceux de M. Vandewaele. Les dégâts assez importants sont couverts par une assurance.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Le noyé dont, disions-nous on ignorait l'identité et qui fut retiré lundi de la Deûle, a été reconnu : c'est un sieur Désiré Berghe, 63 ans, journalier à Wambrechies. Berghe a dû se suicider dans un accès de fièvre chaude.

LOOS. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier du Mérite Agricole, de M. Cuignet, Désiré-Augustin, maraîcher. C'est une distinction absolument justifiée sous tous les rapports et toute la population de Loos l'approuvera.

ETAT-CIVIL. — NAISSANCES. — Marcel Van Men, rue de Bellenne, cour Olivier, 8 — Suzanne Vandorpe, rue des Fleurs, 47 — Suzanne Woussen, place d'Ennequin, 36 — Adolphine Van Hoorebeke, cité Meriq — Victoire Callebout, rue Saint-Vincent-de-Paul, 45 — Jules Vandewalle, rue du Petit-Chemin, cour Tresbes — Rieber Deroy, rue de l'Epitaphe, cité Bruquaval.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — Entre : Henri Merchant et Eveline Wyllels.

DÉCÈS. — Gaston Doueux, 1 mois et demi, rue d'Ennequin, cité Bauwe, 2 — Robert Courbeville, 6 ans et demi, à l'Epi de Soit — Jules Suroy, 23 ans, rue Wastin, 95 — Julien Lesohevre, 1 mois, rue Jules-Ferry — Adèle Simart, 17 ans et demi, rue Faidherbe, cité Patin, 2 — Louis Grimbel, 19 ans et demi, rue Jules-Ferry, 25 — Marie Grimbel, 6 semaines, rue Saint-Vincent-de-Paul, — Nisse Noémie, 29 ans, rue d'Ennequin, 97.

Sports et Jeux

TIR AUX PIGEONS

A Thumesnil. — Dimanche 15 mars 1908, à 10 heures, grand tir aux pigeons, offert par Mme Barras, rue Gambetta, à Thumesnil. — Mise 2 fr. 50, 15 beaux prix. Fusils et cartouches à la disposition des amateurs. Un tir a lieu le 3e dimanche de chaque mois.

FOOTBALL

A Lens. — Le Racing-Club Lensois organise une coupe de foot-ball association sous le titre de « coupe Basly ». Cette coupe est internationale et ouverte à toutes les sociétés indépendantes. Les engagements seront reçus jusqu'au 1er avril inclus. Le tirage au sort des rencontres aura lieu le jeudi 2 avril, à 6 h. ½ du soir, au siège de la société. Pour renseignements s'adresser à M. J. Guilbert, secrétaire de R. C. L., 4, rue Eugène-Bar, à Lens.

LE NORD

DOUAI

CERCLE D'ÉTUDES POLITIQUES ET SOCIALES. — L'assemblée mensuelle de mars aura lieu le samedi 14 courant, à 8 heures ½ du soir, au siège, 19, rue des Ferronniers. La question débattue : « Jusqu'où l'approche des élections municipales donne un regain d'actualité, sera « La Représentation proportionnelle ».

SOCIÉTÉ DES CONCERTS POPULAIRES. — Le troisième concert de la saison aura lieu dimanche prochain, 15 mars, à 3 heures précises de l'après-midi, au Cirque municipal, avec le concours de l'éminent pianiste Raoul Pugno. La location est ouverte à l'Ecole de musique. Le prix des places est ainsi fixé : stalles et chaises, 4 francs ; premières, 3 francs ; secondes de face, 2 francs ; secondes de côté, 1 franc ; secondes non numérotées, 0,50 centimes.

ADJUDICATION. — Il a été procédé à l'adjudication du trottoir le long des futures écoles académiques dont le devis s'élève à 15 993 fr. 39. M. Dormard, de Cuincy, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 8 fr 10 %.

Il y eut neuf soumissionnaires.

WARLAING. — Un incendie allumé imprudemment, par un gamin de six ans, le jeune Léon Tison, a détruit une meule d'avoine.

ESCAUDAIN. — Dimanche 22 mars, à 5 h. ½ du soir, dans le salon de M. Devémy, grand concert vocal et instrumental offert par la Fanfare et la Chorale municipales, dirigées par M. Lesaffre, à leurs membres honoraires, avec le concours de quelques jeunes artistes chanteurs et musiciens. — Programme : 1re partie : Grande Fantaisie sur le Pré aux Clercs, par la Fanfare — La Chanson du Fer, par la Chorale — Le Chapelet d'Amour, par J. Cuniez — Les Sapins, par H. Rigaut — Fantaisie brillante pour saxophone-alto, par Désiré Dupont — La Coupe du Roi de Thulé, grand air pour baryton, par Caudmont — Chansonnette comique, X... — Les Colleurs d'affiches, par Leclercq, Campin, Moniez. — Deuxième partie : Air varié sur le Trouvère, pour saxophone-alto, par la Fanfare — Pépita, par la Chorale — Martha, par J. Bauduin — Ah ! vous dirai-je, Maman, pour piston, par E. Lallemant — Faust, par J. Canivez — Bienvenuto, romance pour baryton, par Caudmont — Air varié pour deux saxophones : alto et soprano, par L. Nortier et D. Dupont — Chansonnettes comiques, X... — A la Chambrée, scène militaire, par Ch. Rossi et B. Lallemant. Le piano sera tenu par M. O. Bauduin. A l'issue du concert, tirage de la tombola.

TRIBUNE SYNDICALE

FÉDÉRATION

des Mécaniciens et chauffeurs

DES CHEMINS DE FER DU NORD

Les Fédérés de la section de Busigny ont tenu dimanche soir une importante réunion, salle Gudez, où de nombreux camarades assistaient. Nous avons remarqué parmi les membres du bureau les camarades Bochard, président ; Mabaigoe, Debras, Jullien, Lavertell et Poulain.

Dès le début de la séance, le camarade Macaigne prend la parole pour expliquer le but de la réunion. Un congrès fédéral va se tenir à Paris en avril. La section de Busigny ainsi que toutes les autres sections du réseau du Nord sont priées de désigner des délégués pour les représenter et prendre part aux délibérations sur les desiderata des fédérés. Il est nécessaire que la section de Busigny formule ses revendications et désigne pour la représenter devant le congrès du moins deux membres qui lui paraîtront les plus aptes à remplir cette fonction.

Il appartient à chaque mécanicien et chauffeur est invité à formuler et à remettre ses revendications au bureau où elles seront centralisées et classées pour être examinées à Paris. Trois questions nous intéressent au plus haut point :

1° Celle de notre relèvement de salaire ; 2° Celle des retraites ; 3° Le travail national sur les lignes françaises fait par les Français.

Elles seront discutées au congrès au cours des trois jours désignés, avec le conditions à proposer à la Compagnie pour que nos gains soient plus en rapport avec nos besoins. Ici, une petite discussion s'engage entre les camarades Macaigne et Delle, au point de vue économique, sur la proposition de l'envoi de deux membres au congrès, donnant pour raison qu'un délégué seul et n'ayant pas l'habitude de ces séances, comme le propose le receveur Delle, ne pourrait certainement pas mener à bien et soutenir nos revendications. Le camarade Bauduin prend la parole pour faire comprendre que nous devons envoyer deux délégués, malgré le mauvais état de nos finances et qu'au besoin on ferait une souscription supplémentaire. Nous devons dit-il, choisir les camarades qui nous paraissent le mieux éclairés et sachant parler avec justesse, sans animosité, et capables de se mettre au niveau des intellectuels. On tombe d'accord pour l'envoi de deux délégués. Les camarades Macaigne et Debras donnent la lecture des revendications apportées à la réunion et après une seconde étude, établiront l'ensemble à présenter au congrès.

1° Création d'une classe hors rang pour les mécanici